



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 juillet 2019

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mille dix-neuf et le 2 juillet à vingt heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 21 juin 2019, s'est réunie sous la présidence de Bernard ROMIEUX à la salle des fêtes de Vareilles.

Sont présents : Bernard ROMIEUX, Bernard COQUILLE, Luc MAUDET, Francis HUVER, Céline LOISON, Magalie THEROUÉ, Gérard TERVILLE, Lysiane LE GOFF, Cédric CORNAIRE, Cyril CHARLES, Patrick MORCEL, Claudine LECLERC, Camille BRAULT, Jérôme VINCENT, Sylvie MOSIMANN, Joël CRETTE, Michelle MICHALKOVIC, Aline CLEMENT, Maryse BOURGEOIS, Nathalie COLIN, Guy LAMARRE, Marie-José MASSON.

Représentés : Ludovic DUVEAU par Luc MAUDET, Louis BOUCHENY par Francis HUVER, Mireille GARNIER par Gérard TERVILLE, Marie-Laure CABOURDIN représentée par Guy LAMARRE, Bernard DAVOUST par Aline CLEMENT.

Absents : Bernard PERRIN-BONNET, Sébastien BARRE, Lionel LANGUILLAT.

22 conseillers présents, 5 conseillers représentés, le quorum de 16 conseillers présents étant dépassé, l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Luc MAUDET

Ordre du jour

- Election du secrétaire de séance ;
- Approbation Procès-verbal de la réunion du 4 avril 2019 ; ☒
- Créations et suppressions de poste du personnel ;
- Assimilation du personnel de la commune aux habitants pour tous les avantages liés à la commune (école, garderie, cantine, centre de loisirs, Noël des enfants...) ;
- Yonne Tour Sport ;
- Subventions aux associations ;
- FPIC ;
- Décisions modificatives des budgets ;
- Tarification sociale des cantines ;
- Mutualisation agent de prévention ;
- Classe très petite section à Theil ;
- Travaux et subventions
- Maison des associations
- Micro crèche
- Trottoirs Theil et Chigy
- MSAP
- STEP
- Défibrillateurs ;
- Achat scène de Vaumort ;
- Commune forestière ;
- PLUI ;
- Questions diverses



Procès-verbal de la réunion du 10 avril 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents. (22 présents, 5 représentés).

CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES DU PERSONNEL

Les conseillers municipaux, à l'unanimité acceptent

- Création de deux postes d'animateur à temps plein
- Suppression d'un poste d'agent technique en accroissement temporaire de travail
- Création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à 16 heures
- Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à 16 heures

La suppression du contrat aidé correspondant à un poste d'animateur créé est automatique.

ASSIMILATION DU PERSONNEL AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire propose que tout le personnel salarié de la commune ou travaillant dans les écoles de la commune puisse bénéficier des mêmes avantages que les habitants de la commune s'il le désire. Ces avantages concernent notamment l'école, la garderie, la cantine, le centre de loisirs, le Noël des enfants... cette liste n'est pas exhaustive.

Outre la reconnaissance du travail de ces personnes, dans un souci d'efficacité, il pense que cela leur évitera ainsi des contraintes et facilitera leur vie quotidienne.

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte cette proposition.

YONNE TOUR SPORT A THEIL le 24 juillet

Monsieur le Maire rappelle que la commission du 10 avril 2019, pour l'organisation de la manifestation est composée de Magalie Théroué, Maryse Bourgeois et Francis Huver.

Il propose de confier toute la restauration à Cœur de Vanne sur la base des dépenses de l'année dernière en l'actualisant au nombre de repas à servir (70 au lieu de 65).

La somme serait alors de 1 315 € pour 70 personnes, versée en subvention.

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte cette proposition.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En complément des subventions votées le Monsieur le Maire propose les subventions suivantes :

	2018	2019
Nom de l'association	Voté	Voté
subventions déjà votée le 5 mars 2019	12 675 €	8 135 €
Cœur de Vanne subvention supplémentaire (total 1 815 €)		1 315 €
ADAVIRS		300 €
O.M.S de Villeneuve l'Archevêque		100 €
FC de Fontaine La Gaillarde		100 €
P.O.M Pays d'Othe Multisports de Cerisiers		190 €
TOTAL	12 675 €	10 140 €



FPIC (Fond de Péréquation Inter Communal)

La dotation de FPIC est de 18 753 € pour la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir à ses élus communautaires d'en reverser 30% (soit 5 626 €) à la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe pour l'affecter au soutien du projet de médecine sur le territoire de la CCVPO.

DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET

Monsieur le Maire présente le nouveau compte administratif de la commune pour l'année 2018. Les restes à réaliser étaient erronés et se présentent désormais comme suit :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		311 060.91	69 184.12		69 184.12	311 060.91
Opérations de l'exercice	983 567.11	979 567.41	348 309.41	476 402.48	1 331 876.52	1 455 969.89
TOTAUX	983 567.11	1 290 628.32	417 493.53	476 402.48	1 401 060.64	1 767 030.80
Résultat de clôture		307 061.21		58 908.95		365 970.16
				Restes à réaliser	80 167.00	
				Besoin/excédent de financement Total		285 803.16
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		30 000.00

Le budget 2019 est modifié comme suit en adaptant les comptes :
€ »

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	146700.00	
6714	Bourses et prix	320.57	
002	Résultat de fonctionnement reporté		147020.57
TOTAL :		147020.57	147020.57

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
21318	Autres bâtiments publics	-100000.00	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100000.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		146700.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		-146700.00
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		147020.57	147020.57

Le conseil municipal adopte ces décisions modificatives à l'unanimité.

TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES- « repas à 1€ »

Le gouvernement propose un soutien financier pour une tarification sociale des cantines. Deux conditions sont imposées :



- Créer au moins trois tranches de prix en fonction du coefficient familial
- La tranche la plus basse ne doit pas dépasser 1 € par repas.

Le but de cette mesure est de s'assurer que tout enfant a un repas correct, complet et équilibré 4 fois par semaine.

Monsieur le Maire présente plusieurs simulations au conseil municipal. Le coût pour la commune pour les seuls enfants de Theil et de Vareilles serait de l'ordre de 2 000 €. L'économie pour les familles serait de 48 € par mois et par enfant soit 420 € par an.

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande qu'une étude soit réalisée sur l'ensemble de la commune en intégrant les enfants des trois villages historiques.

MUTUALISATION D'UN AGENT DE PREVENTION

Luc MAUDET rappelle que la commune doit disposer d'un agent de prévention pour les risques sanitaires et la sécurité.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte de mutualiser ce service avec la communauté de communes ou d'autres communes.

CLASSE DE TRES PETITE SECTION A THEIL

Monsieur Le maire rappelle les enjeux de notre politique de la très petite enfance :

- Faire venir les familles avec de jeunes enfants
- Assurer la vie de nos écoles
- Accueillir les enfants en difficulté sociale

Il précise que les moyens essentiels de cette politique résident dans la diversification de l'accueil des tous petits

- Assistantes maternelles de moins en moins nombreuses
- Micro crèche en construction
- École maternelle à Chigy
- Centre de loisir ouvert aux enfants de maternelle

La scolarité obligatoire des enfants de trois ans ne concerne que ceux nés avant le 31 décembre de l'année civile. Il n'y a pas de rentrée prévue pour ceux nés après le 31 décembre.

Il y avait déjà eu une classe de TPS en 2017-2018, mais les normes sont plus restrictives aujourd'hui. Il est nécessaire d'établir un projet global de notre vision de la très petite enfance sur notre commune, donc une commission.

Membres de la commission : Lysiane LE GOFF, Maryse BOURGEOIS, Marie-José MASSON, Claudine LECLERC, Aline CLEMENT, Magalie THEROUÉ, Luc MAUDET.

MAISON DES ASSOCIATIONS

La toiture sera terminée pour le 14 juillet. Les travaux de maçonnerie intérieurs sont en cours (avancement 40%)

MICROCRECHE

Monsieur le Maire fait état de l'avancement des études de la micro-crèche

Estimation par l'architecte : 280 000 € HT (confirmé par une entreprise)

Frais d'architecte : 27 640 € HT soit 307 640 € HT au total

Subvention CAF : 132 000 €



Subvention Région : 70 000 €

Subvention DETR demandée : 58 912 €

Total subventions : 260 912 €

Reste à charge commune 61 528 €

Reste problème de chauffage à solutionner : remplacement radiateurs électriques par pompe à chaleur.

L'appel d'offre devrait être lancé cette semaine.

TROTTOIRS DE THEIL ET CHIGY

Monsieur le Maire fait part de l'avancement des dossiers de subvention.

Trottoirs de Theil

- Devis IDTP : 11 923,50 € HT
- Subventions amendes de police : 6 213 € x 30 % = -1 863,90 €
- Reste à la charge de la commune : 10 059, 60 €

Trottoirs de Chigy

- Devis IDTP : 11 158,45 € HT
 - Subventions amendes de police : 1 090 € x 30 % = -327 €
 - Reste à la charge de la commune : 10 831,45 €
- Le taux de subvention ne sera fixé qu'en septembre 2020 !!

Monsieur le Maire demande la permission d'engager les travaux pour les trottoirs de Theil qui présentent un danger pour la sécurité des enfants.

Les trottoirs de Chigy seront réalisés en même temps que la micro-crèche.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour réaliser les trottoirs de Theil.

MSAP

Monsieur le Maire fait le point des coûts de travaux de la MSAP :

Coût de l'aménagement actuel : 9 000 € de fournitures hors régie

La Poste devrait subventionner à hauteur de 3 300 €.

Le dossier DETR est réputé complet, mais il faut demander les fonds européens.

Le dossier passe en commission d'accessibilité le 16 juillet.

STEP DE THEIL

Le planning de reconstruction de la STEP de Theil est le suivant :

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
Consultation des entreprises travaux	Commune / Artélia / ATD89	le 28 juin 2019
		Réponse le 19 août 2019
validation- commande	commune	début septembre
travaux	entreprise	novembre 2019
		fin juin 2020

La décomposition coût /subvention peut être établie comme suit au 2 juillet 2019



TOTAL DEPENSES HT :	602 151 €	
TOTAL DEPENSES TTC:	722 581 €	
FCTVA	-118 503 €	
AGENCE DE L'EAU	-248 683 €	
DETR	-178 733 €	
CHARGE COMMUNE	176 662 €	24.45%

Le compte administratif de la STEP de Theil-sur-Vanne laisse apparaître un solde positif de 138 078 € au 31 décembre 2018. Il n'y a donc aucun problème pour financer la construction de la STEP.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce budget et demande que soit confirmée la demande de subvention DETR.

STEP DE THEIL ENTRETIEN :

La commune a signé un contrat d'entretien en régie pour la STEP de Theil en 2018 pour un montant 22 294 € HT par an et pour une durée deux ans (2018 et 2019)

La STEP ne sera pas construite fin décembre 2019, et l'entretien de la future STEP coûtera moins cher que l'actuelle. Il est donc nécessaire de signer un nouveau contrat pour l'ancienne station.

Le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite qu'un avenant au marché actuel de six mois lui soit proposé en fin d'année.

STEP DE THEIL BRANCHEMENTS :

La deuxième phase des travaux de branchement (Ecole et Salle des fêtes) sera exécutée pendant les vacances scolaires de cet été. L'entreprise doit prendre contact avec les particuliers.

DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE

Pour les ERP de type 4 (nos salles des fêtes), les défibrillateurs seront obligatoires à partir du 1^{er} janvier 2021 décret 2018-1186 du 19 décembre 2018

Monsieur le Maire propose l'installation de 3 défibrillateurs

- Mairie de Chigy ou salle des fêtes de Chigy
- Salle des fêtes de Theil
- Salle des fêtes de Vareilles

Le conseil municipal, à l'unanimité, préférerait une solution location de ces défibrillateurs plutôt qu'un achat, compte tenu des contraintes d'entretien.

ACHAT SCENE DE VAUMORT

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour acheter la scène de Vaumort pour un montant de 1 600 €.

Cette scène est du même type que celles de Cerisiers et Villeneuve l'Archevêque et peut être complétées par elles.

Elle sera à la disposition des associations et des écoles de la commune et pourra être louée à d'autres communes

LES VALLÉES-DE-LA-VANNE COMMUNE FORESTIERE :

Une forêt communale existe sur Vareilles gérée par l'ONF.

Le réseau des communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté qui regroupe 1 300 communes adhérentes sur 2 900 en Bourgogne-Franche-Comté demande une délibération

- Pour refuser les recettes d'encaissement des recettes de bois par l'ONF mais par la commune.
- Examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans le budget communal.

Le conseil municipal à l'unanimité adopte ces principes.

Monsieur le Maire propose l'adhésion de la commune au réseau des communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté.



Le conseil municipal, à l'unanimité, demande que cette adhésion lui soit reproposée au prochain conseil municipal.

PLUI

Le dossier PLUI a été présenté le 20 juin aux personnes publiques associées. Il est en phase de finalisation.

Le commissaire enquêteur doit être nommé par le Préfet pour une enquête en novembre ou décembre. Il devrait être validé par le conseil communautaire avant les élections municipales.

ECOLE NUMERIQUE

Conformément à la décision votée en novembre, la commune a répondu à un appel à projet. Il s'agit d'installer un Vidéo Projecteur Interactif à Theil et un autre VPI à Chigy.

Le projet est estimé à 9 840 € TTC et l'éducation nationale en finance 50% soit 4 920 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve ce projet

QUESTIONS DIVERSES

Cérémonie du lundi 19 août à 18 heures au Château de la Grève

Un parcours mémoriel sur les lieux où les jeunes FTP ont été incarcérés, interrogés et exécutés :

- . Le perron pour les deux Lucien et Georges, exécutés immédiatement :
- 1 mn silence avec AC et porte-drapeaux de Dixmont-les Bordes
- . Les communs/garages : pour Claude F.
- 1 mn silence avec AC et porte-drapeaux de Dixmont-les Bordes
- . La verrière : lieu de vie et des interrogatoires des SS

Prises de parole (nature et ordre à co-définir) :

« **Verre du souvenir et de l'amitié** » (sous la verrière du château)

Le 8 mai 2020 nous fêterons le 75^{ème} anniversaire des fusillés

Journée du patrimoine local dimanche 7 juillet

- Feux de l'été à Chigy le 6 juillet au soir
- Vide-greniers de Theil

Les plus beaux jardins

- Verger de sauvegarde de Vareilles
- exposition au lavoir de Chigy

Cours d'informatiques aux aînés

Bilan

La commune a organisé 16 cours d'informatique.

Ils ont attiré 29 personnes de la commune ou des villages avoisinants pour un total de 129 cours de 2 heures chacun.

Le public attiré avait entre 65 et 80 ans.

Cette année :

Subvention conférence des financeurs : 2 080 €

16 cours reconduits cette année par Age d'Or services coût 2 112 €

Quatrième trimestre 2019 et 1^{er} trimestre 2020

L'année prochaine :

Demande d'un nouveau contrat de subvention à la conférence des financeurs.



Mobilité des aînés

La MSAP passe, actuellement, une convention avec Mobil' Éco pour le déplacement des demandeurs d'emploi.

L'année prochaine nous réfléchissons à un partenariat avec Mobil Eco pour le déplacement des aînés. (Déplacement ponctuel à la demande ou déplacement organisé à la demande aussi).

Musée des outils

Patrick Morcel se propose de réaliser et faire visiter un musée des outils à Chigy, dans le local de la forge à côté de l'AMAPP.

Dimanche 14 juillet

Chigy

- Samedi 13 juillet, repas républicain à 19 heures
- Dimanche 14 juillet jeux à partir de 15 heures sur la place de l'église

Theil

- 13 juillet au soir : retraite aux flambeaux 21 heures au monument aux morts
- 14 juillet à 12 heures repas communal à la salle des fêtes
(Les décorations et des jeux sont fabriqués par les enfants du centre de loisirs)

Vareilles

- 14 juillet à midi à la source Saint Léger repas convivial avec barbecue. Puis jeux dans l'après-midi
-

Information diverse

Guy Lamarre donne un certain nombre d'informations sur Theil :

- Le 4 juin il y a eu un vol dans la salle des fêtes : 4 500 € de matériel ont disparu en plus des repas des enfants du midi.
- La récolte des bouchons 89 a donné cette année 155 Kg contre 188 Kg en 2018
- Les feux de la Saint-Jean ont attiré cette année 2 000 à 2 500 personnes. La Joyeuse Entente remercie la Mairie pour le feu d'artifice tiré ce jour-là.
- Il faudra penser à reprendre la clôture du terrain de tennis (tendeurs et fil de tension)
- Arbres dangereux en bordure du terrain de foot le long du ru le long du chemin de la sucrerie.

La séance est levée à 22 heures 05